

Régionaliser l'enseignement : n'ajoutons pas des problèmes aux problèmes

La proposition du ministre Marcourt de régionaliser l'enseignement surprend, alors même qu'une difficile négociation institutionnelle vient de sortir le pays d'une crise sans précédent. Le refinancement des communautés et régions, notamment de la région de Bruxelles-Capitale, a été assuré sur base des compétences qui sont les leurs aujourd'hui.

Si par cette proposition de régionalisation de l'enseignement les particularités propres à chaque région peuvent être mises en évidence, il ne faudrait pas oublier l'unicité actuelle de l'enseignement obligatoire qui permet aux familles de choisir un établissement scolaire, quelle que soit son implantation. Une régionalisation pourrait compliquer ce choix, dans la mesure où l'évolution des programmes et procédures pourrait conduire à des différences qui rendent impossible tout passage d'une école à une autre située dans l'autre région. Il est en effet difficile aujourd'hui pour un élève qui, par exemple, a commencé son cycle secondaire dans l'enseignement organisé par la Communauté flamande de passer, après deux ou trois ans, dans l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

De même, pour bon nombre de parents de Bruxelles et du Brabant-Wallon, dont un de leurs enfants doit fréquenter l'enseignement spécialisé, le choix se porte sur une implantation, quelle que soit son ancrage régional. Il se fait en fonction du type et de la forme d'enseignement qui est proposé sachant que tous les types et toutes les formes ne sont pas organisés et ne sont, d'ailleurs, pas organisables partout, au vu des moyens affectés actuellement au secteur.

Avant de parler de régionalisation de l'enseignement, il faut donc se poser de nombreuses questions concernant son coût (deux administrations distinctes ?), son financement, l'harmonie des programmes et des modes d'évaluations, sur la mobilité entre régions tant des élèves que des professeurs et personnels éducatifs.

Dans le contexte actuel, mais surtout futur, de manque de place dans les écoles bruxelloises, il ne faudrait pas que cette idée, si elle était mise en pratique, en vienne à vider Bruxelles de ses habitants. Les familles pourraient envisager un déménagement si elles ne trouvent pas d'école qui correspondent à leurs choix éducatifs. Et la région y aurait tout à perdre. L'enseignement à Bruxelles rencontre de nombreux problèmes. En le régionalisant, ne venons pas en ajouter d'autres !

Pour plus d'information :

Pierre-Paul Boulanger

Président

0473/67.39.97

pierre-paul.boulanger@ufapec.be